

LES MULTIPLES FACETTES DE LA TROMPE **Prenons nous en compte chacune des tendances ?** **Serait-ce une des causes du nombre de non cotisants ?**

Reconnaissons que les sonneurs, malgré leur petit nombre, sont divisés en plusieurs castes. Les puristes de la vénerie, ceux qui ne font que de la musique, ceux qui sont chasseurs à tir, ceux qui sont cavaliers, et ceux qui pratiquent un instrument de concert et sonnent en costume noir....etc. Chacun persuadé qu'il détient la vérité et qu'il défend une valeur ne souffrant d'aucun écart. Mais qui donc a raison ? Et si, c'était tous et aucun....

Les fondateurs de la FEDERATION INTERNATIONALE DES TROMPES DE FRANCE n'ont introduit dans cet intitulé ni le mot « chasse » ni celui de vénerie. Etait-ce volontaire ? Avaient-ils vu plus large ? Avaient-ils intégré que notre instrument n'est **pas** qu'un outil de communication à la chasse ?

Nul ignore que la trompe n'a été introduite en laisser courre qu'au début des années 1700. Qu'il s'agissait des grands cors usités par les musiciens de l'Orchestre royal. En voulant être de vrais puristes de haute tradition, c'est les huchets et cornures de Philidor l'Aîné qu'il faudrait encore pratiquer. Mais, celles là même, n'étaient-elles déjà trop modernes pour les conservateurs de l'époque ? Constatons que les choses ne sont point aussi tranchées.

Il en est de la musique comme des langues. Certaines sont « vivantes » et d'autres « mortes ». Nous avons la chance de pratiquer une musique vivante qui s'est adaptée au monde qui l'entoure et aux circonstances de son usage. Ignorer toutes les séquences de son évolution serait, par contre, une erreur. N'en retenir qu'une seule comme valable, est une forme d'intégrisme.

A la chasse, la trompe est un instrument de communication, qui révèle, avec le ton de vénerie, une richesse de caractère inégalée et irremplaçable. Dans ce même milieu, sonnée en duo, trio ou petit groupe pour célébrer des personnes, des lieux ou des souvenirs elle élabore un premier stade musical. S'éloignant un peu de l'esprit « Vénerie », et énormément des cornures des siècles précédents.

En sonnant des messes de Saint Hubert un autre pas a été franchi. Celles-ci au fil des deux siècles passés, ont musicalement, sensiblement évolué. C'est dans ce cadre qu'ont apparu les premiers sons bouchés.

Les Grandes fantaisies de nos concours actuels de société ont atteint des degrés de difficulté musicale impressionnants et des accords de grande complexité. Il devient difficile de se passer de la partition.

Les compositeurs nommés Tyndare, Rochard, Chalmel avaient depuis longtemps franchis ce pas. De leur vivant cela leur avait valu de sévères critiques. Aujourd'hui, nous les trouvons classiques, malgré leur valse et autres polkas.

En 1972 à Saint Hubert, j'ai eu la chance de connaître un Monsieur (avec un grand M) Eugène Verhaegen.. Veneur, ce dernier affectionnait les grandes compositions de LULLY, TELEMANN et autres MOZART. Ses rigueur et persévérance ont largement contribué à la reconnaissance de notre instrument par les musiciens issus des conservatoires. Il disait que c'est dans son usage musical et de concerts que la trompe est la meilleure alliée de la Vénerie et de la chasse en général.

Entendre un veneur en forêt lancer ses appels et biens allers est d'une richesse sonore et interprétative sans égal. Ce que nous appelons le ton de vénerie y trouve toute sa plénitude. Entendre un concert de groupe avec les compositions des (Oudot – Heinrich -Conte et autres); des pièces avec Orgue, orchestre ou chanteurs, est d'une richesse différente mais complémentaire. L'une ne peut remplacer l'autre. Les deux se complètent et s'adaptent, au milieu ambiant et aux objectifs poursuivis en ces lieux et instants.

Ces différends divisent le monde de la trompe et pénalisent la FITF.

Il est vrai, que celle-ci privilégie les actions pour la compétition avec une dominante forte pour le ton de vénerie comme valeur essentielle.

Pourtant, la majorité des sonneurs n'est, ni issue ni intégrée, dans le milieu des laisser courre. Une large frange est attirée par le côté musical sans esprit compétiteur. Ce sentiment de moindre reconnaissance explique, en partie au moins, la perte importante de cotisants.

FITF. - Cette appellation suggère la mission de fédérer, rassembler, coordonner y compris vers les pays où la Vénerie est inexistante. Elle limite aussi, aux seuls pratiquants de l'instrument Français, en ré, mais, pas dans le seul esprit veneur... Cette analyse de l'appellation souligne le rôle de rassembler les pratiquants de toutes tendances et d'en positiver les richesses, l'histoire, les valeurs, sans restriction ni ostracisme.

Serait-ce judicieux de recenser les tendances existantes et leurs pratiquants : ?

- Les cornures à l'ancienne (les pratique t-on encore quelque part ?)
- Le ton plat classique (Jacques Poncet)
- Le Ton de vénerie pur de chasse
- La fantaisie traditionnelle autour du ton de vénerie
- Les associations multiples avec d'autres instruments ou chanteurs
- Les travaux d'innovation, voire expérimentaux (Sylvain Oudot – H. Heinrich)
- Les adaptations folkloriques

Cette liste, non exhaustive, démontre l' éventail important des courants. Les mettre en valeur, en dénoncer les excès, avec des arguments étayés, mais honnêtes, serait une vraie mission. Un moyen, peut-être, pour ramener de très nombreux sonneurs à contribuer à la fédération.

Avec le présent, je ne souhaite que provoquer des réactions et tenter d'annihiler les blocages des défenseurs de chacune de ces tendances. Reconnaître le travail et la passion des autres, ne force pas à l'apprécier ni à la pratiquer, mais permet de s'unir, pour être plus forts, et toucher des publics plus larges.

Les sonneurs devraient moins polémique et encore moins dénigrer, sous prétexte que les autres dénaturent l'instrument. L'admiration du public pour les uns sert à la reconnaissance des autres.

Et toute notre action contribue à la défense de la chasse et de la vénerie en particulier.

Hubert Klein